ont été accordés dans certains cas, mais je crois que 86 ou 87 p. 100 de tous les prêts touristiques ont été remboursés en Nouvelle-Écosse.

Le président: Vous parlez des prêts aux propriétaires d'entreprises touristiques?

Le sénateur Connolly (Halifax-Nord): Oui. Voyez-vous, monsieur le président, nous n'avons pas traité de l'aspect provincial du tourisme jusqu'ici, sauf l'allusion de M. Côté au début de son exposé, et nous ne devons pas toucher à la juridiction provinciale. Mais il demeure que le potentiel touristique du pays ne sera jamais convenablement mis en valeur sans une participation réelle et active des provinces. Malheureusement, les ressources de certaines provinces sont nettement limitées, et quand des provinces pauvres—et ne souriez pas en m'entendant le dire car je vais mentionner le nom de notre propre province—quand les provinces les plus pauvres sont contraintes d'établir un mode de crédit, elles se trouvent dans le même cas que l'Association canadienne du tourisme. C'est une association bénévole et nous avons une grande dette de gratitude envers elle, car sans les efforts de M. McAvity et de son comité, notre industrie touristique serait en bien moins bonne posture qu'elle ne l'est.

Le président: Votre province possède-t-elle tous les attraits touristiques requis?

Le sénateur Connolly (Halifax-Nord): Sans manquer à la modestie, je dois dire qu'elle les possède. Mais le dollar demeure terriblement important et beaucoup des provinces canadiennes n'ont pas l'argent requis et c'est pourquoi je souhaite que la Banque d'expansion industrielle nous sorte de ce métier de prêteurs d'argent, nous dispense de prêter de l'argent qu'il nous faut emprunter nous-mêmes. C'est à elle que ce rôle appartient. Il ne nous déplaît pas trop d'être des cousins pauvres, mais nous n'aimons pas qu'on abuse trop de nous.

M. FIELD: Je voudrais faire une observation qui intéressera peut-être les honorables sénateurs. Je suis récemment revenu d'un assez long voyage en automobile à travers les Maritimes, où j'étais allé voir certaines des installations touristiques créées grâce aux prêts que la Nouvelle-Écosse accorde depuis quelques années. Cette province a vraiment réussi à relever le niveau de ses installations touristiques, car quand un propriétaire demande un prêt, il doit présenter les plans de son projet et, par conséquent, l'organisme provincial qui accorde leurs permis aux hôtels a l'occasion d'étudier ces plans et de conseiller des améliorations supérieures à celles que comportait le projet initial. Cela explique, et je suis sûr que l'honorable sénateur en conviendra, l'amélioration considérable des installations touristiques en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur ISNOR: C'est exact.

Le colonel McAvity: Peut-être pourrais-je ajouter encore un mot, monsieur le président, au sujet de l'importance du rôle attribué aux gouvernements provinciaux par le sénateur Connolly. Nous avons comme membres, et même comme directeurs de notre association des représentants de chaque province qui sont ordinairement sous-ministres ou directeurs des bureaux provinciaux de tourisme, et nous avons des rapports très suivis avec eux. Notre association est le seul agent de liaison à l'exception de la conférence annuelle que M. Alan Field tient à Ottawa pour coordonner la publicité.

Je vais exposer mon sixième point. Il s'agit de certains domaines où le gouvernement fédéral pourrait fort bien déployer plus d'activité. Nous aimerions voir l'Office fédéral du tourisme donner plus d'ampleur à sa campagne actuelle visant à établir des terrains de camping et de pique-nique, des parcs propres aux remorques et autres améliorations semblables. Nous aimerions, en même temps, qu'il soit tenu compte du fait qu'il y a un nombre de plus en plus grand de familles entières qui voyagent.